Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 199

Artikel: L'Alliance nationale de sociétés féminines suisses : (suite)

Autor: Zellweger, Elisabeth

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258288

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la pièce, où l'on n'entend qu'un vague murmure de foule. On voit flamber ici et là, puis s'éteindre bientôt, des petites lumières soit blanches, soit coloriées qui servent de signaux. Tous les visages, toutes les attitudes portent l'empreinte d'une attention soutenue. Les jeunes filles manient leurs crayons, tickets, récepteurs, etc., avec une agilité telle qu'on a de la peine à suivre leurs mouvements. Pas une minute de repos ne doit interrompre leur travail. Dès qu'il se produit un arrêt, elles sont reliées à d'autres fils.

Une surveillante se promène de long en large derrière les rangées de travailleuses. D'autres, assises plus en arrière, contrôlent avec des appareils de précision la durée des communications et l'exactitude des taxes. Les travaux de bureaux : relevés des salaires et des absences, préparation des horaires et des factures, sont souvent confiés aux téléphonistes surmenées en guise « d'occupations reposantes ». Mais ce soi-disant « repos » consiste uniquement dans le fait qu'elles sont débarrassées des récepteurs et des microphones et n'ont plus besoin de parler.

Les horaires sont établis selon des données statistiques. En général le personnel n'est au complet que pendant les heures du matin, où les Bourses, les banques et la plupart des grandes maisons de commerce ont l'habitude d'expédier des affaires. Les occupations augmentent vers la fin de la semaine, surtout si le temps est incertain. Les événements politiques, les élections et votations, les fêtes et solennités, amènent aussi un surcroît de travail. Quelques personnes suffisent pour la nuit et le dimanche. J'ai eu la surprise de constater que les téléphonistes changent toujours de tableau, ceci afin que les abonnés ne s'habituent pas à elles et ne se plaignent ensuite d'être moins bien servis par une nouvelle.

L'irrégularité des heures de travail et de repos est très fatigante pour les nerfs et ne convient pas à tout le monde. Aussi la profession ne devrait-elle être choisie que par des jeunes filles qui sont en pleine santé, qui ont bonne vue et bonne ouïe et parlent très distinctement. Celles qui sont faibles ou nerveuses seraient bientôt à bout de forces et deviendraient incapables d'embrasser une autre carrière. Aussi l'administration réclame-t-elle toujours un certificat médical. A notre avis, la limite d'âge, 16 ans au minimum — devrait être portée à 18 ans. Il arrive d'ailleurs que des jeunes filles robustes n'y résistent pas. Les maladies nerveuses et pulmonaires sont assez fréquentes.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que toutes les téléphonistes — à moins de tomber réellement malades — aiment leur vocation malgré tous ses inconvénients. Elles la trouve intéressante parce qu'elle les rattache à la vie extérieure, bien qu'elles ne fassent jamais qu'entendre sans rien voir. Nombreuses sont aussi celles qui ne craignent pas l'irrégularité des heures de travail parce qu'elle leur procure parfois une demi-journée de liberté.

Il y a aussi l'avantage de devenir, après quelques mois d'apprentissage, téléphoniste surnuméraire avec un assez joli gain journalier, puis d'avoir au bout de 3 à 5 ans, comme employée régulière, un revenu modeste, mais assuré, enfin de pouvoir compter en cas d'invalidité ou de vieillesse sur une rente fixée par les règlements fédéraux. Depuis 1920, la loi accorde aussi des vacances aux téléphonistes.

Les perspectives d'avenir sont un peu plus limitées maintenant par l'introduction des appareils automatiques qui diminue la quantité des employés. Nous espérons pourtant qu'on aura toujours besoin d'un certain nombre de téléphonistes, la carrière étant une de celles qui assurent aux femmes une pleine indépendance économique.

(*Office suisse pour les professions féminines*). A. M.

Avis important

Mlle Emilie Gourd prie toutes les personnes qui avaient l'habitude d'opérer des versements, soit la concernant personnellement, soit concernant les organisations qu'elle préside, au compte de chèques postaux du MOUVEMENT, de bien vouloir prendre note que, maintenant qu'elle ne s'occupe plus de l'administration de ce journal, ce mode de faire risquerait d'entraîner des erreurs. Elle rappelle les Nos suivants de compte de chèques :

MOUVEMENT FÉMINISTE : I. 943, Genève (versements pour abonnements, suppléments d'abonnements, dons, vente au numéro, brochures).

ASSOCIATION GENEVOISE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ : I. 20.95, Genève (payement de cotisations, dons, subventions, vente de calendriers suffragistes).

ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ : III. 40-19, Berne (payement de cotisations, dons, subventions.)

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES : I. 11-98, Genève (payement de factures, dons, subventions.) Prière d'indiquer au dos du coupon de versement que le versement est destiné à l'Ouvroir et quelle est sa nature.

EXPOSITION CANTONALE DU TRAVAIL FÉMININ, I. 32-60, Genève (souscription de bons de garantie, dons: subventions, location d'emplacements).

L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

(*suite*) [1]

Survint l'an 1914.

L'Alliance était représentée à l'Exposition nationale par des graphiques, des imprimés et une affiche artistique sur les mérites de laquelle tout le monde ne tomba pas d'accord. La plus haute distinction récompensa cette exposition.

En mai, une délégation fut envoyée à Rome au Congrès du

[1] Voir les numéros 196, 197 et 198 du *Mouvement Féministe*.

---

sonnement. Mme Lombroso ignore donc le système de l'école active où l'élève ne disserte pas tant, mais expérimente par lui-même. A ses yeux, la coéducation est une hérésie ; la femme et la mère sont incapables d'enseigner : il y faut des hommes (sauf cependant à l'adolescente !), la tâche de l'éducateur est d'adapter l'enfant au milieu où il devra vivre — et non pas de l'élever au-dessus des conditions moyennes de vie, ni de l'enthousiasmer en vue d'un idéal ! L'instruction doit être un bien social — c'est-à-dire qu'elle rapproche les gens de même culture — en raison de quoi il faut un programme sans variantes. En somme, rien là qui mérite mention, ni pour des spécialistes, ni pour des parents soucieux de former leurs enfants en vue de l'avenir.

Aristocrate, monarchiste et mondaine, Mme Gina Lombroso-Ferrero, docteur ès-lettres et docteur en médecine, malgré ses études patentées, ne comprend nullement la femme du XXme siècle aux prises avec la vie. C'est sûrement un type psychologique ancestral, qui a tenu la plume de la doctoresse — on pourrait croire même, que celle-ci n'a pas assimilé ses études de jeunesse ou bien qu'elle tient à les oublier de parti pris ! — pour nous servir ces préjugés vieux jeu et cette régression sociale. Si elle s'y conforme, la petite Nina Lombroso aura l'air d'une figure descendue d'un vieux pastel ; mais je ne suis pas en peine de cela : la psychologie a des lois de réaction contre le traditionalisme forcé, celle entre autres que le vieux dicton populaire a formulée par l'image de la poule qui a couvé des canards. Nina vivra avec son temps.

Ce beau titre prometteur ne nous fait ainsi aucunement connaître les difficultés de la paysanne aux prises avec la vie, ni celles de l'usinière ou de l'ouvrière des multiples industries, de l'artisane des durs métiers, de l'employée de commerce ou d'administration, non plus que celles de l'artiste et de la travailleuse des carrières dites libérales. A peine trouverons-nous, ici ou là, un rappel à la profession médicale de l'auteur ou de son père. Une seule catégorie de femmes est étudiée en vue de sa mission spéciale : la femme des hautes classes, dont le devoir est la bienfaisance, par esprit de réparation ; il ne s'agit point, en l'espèce, du *Socialwork*, selon l'idéal moderne, mais simplement de la dame aux bonnes œuvres, planant en protectrice sur d'humbles serfs !

On y chercherait vainement aussi la grande élévation morale de la femme moderne, mariée ou célibataire : car la femme supérieure, selon la triple règle d'or de Mme Lombroso

Conseil international des Femmes. Personne ne prévoyait alors que, trois mois plus tard, le monde serait en guerre, bien qu'une oratrice se fût écriée à Rome: « Si nous avons la moitié « des hommes comme adversaires quand nous réclamons le « droit de suffrage, nous les avons tous contre nous quand il « s'agit de pacifisme. » Et Maria Vérone tonnant contre la guerre, dans une assemblée pacifiste, disait: « Nous n'avons pas le droit de civiliser les peuples à coups de canon... »

Quand, au milieu de l'été, la guerre éclata, le Bureau de l'Alliance décida d'agir rapidement et adressa aux femmes un *Appel* que reproduisit toute la presse suisse. Cet appel pressait les femmes de mettre, elles aussi, leurs forces au service de la patrie, de se montrer vaillantes, de ne pas concentrer leur intérêt sur leur famille uniquement, mais de l'étendre au peuple tout entier. Quiconque disposait de forces et de loisirs les devait au pays. Pour parer au malheur général, l'Alliance proposait aux femmes de créer promptement des « Centrales » partout, afin d'organiser le travail de concert avec les autorités, et afin de fournir des renseignements à qui en demanderait dans cette période de désarroi. De suite les femmes s'organisèrent partout. L'Alliance comme telle ne pouvait déployer aucune activité et se trouvait tout à fait paralysée. Son Assemblée générale de 1914 fut supprimée à cause des difficultés de voyage, et aussi parce que, dans l'automne de 1914, personne ne s'intéressait plus à autre chose qu'à la guerre.

D'Amérique parvint, au cours de l'année, une demande à l'Alliance de se déclarer favorable à un projet de conférence des Etats neutres, qui serait convoquée par le président des Etats-Unis, étudierait les possibilités de paix, et, au moment favorable, offrirait sa médiation aux Etats belligérants. Plus tard, une nouvelle demande fut adressée d'Amérique également, sollicitant l'Alliance de gagner au projet ci-dessus l'appui du gouvernement de notre pays. L'Alliance envoya une pétition au Conseil fédéral, sur le conseil du président de la Confédération lui-même, mais n'arriva à aucun résultat.

En 1915 se fonda à Genève l'Union mondiale de la femme pour la concorde internationale, et l'Alliance se chargea de faire de la propagande en sa faveur en Suisse. Il n'est malheureusement pas résulté grand'chose des efforts de cette Association, dont le but était bon et le principe fondamental excellent, savoir que chaque femme devait prendre l'engagement de vivre en paix avec son entourage immédiat, de n'avoir que des pensées de paix, de ne pas répandre des bruits fâcheux sur quelle nation que ce fût, et de travailler ainsi à obtenir la paix du monde. Tous ces beaux projets échouèrent en raison du mal tenace dans le cœur humain, comme avaient échoué avant eux d'autres résolutions tout aussi belles. Il est triste de constater que, durant la guerre, les mots de solidarité et d'internationalisme ne signifièrent pas grand'chose, pas plus pour les femmes que pour les hommes!

Malgré la guerre, la besogne de tous les jours dut bien être faite, et, en 1915, une Assemblée générale de l'Alliance fut convoquée à Berthoud, où Mme Rudolph présenta un travail sur les tâches qui découlent pour nous des expériences faites durant la guerre. Une discussion très animée suivit son exposé, laquelle porta surtout sur l'idée émise par la conférencière de la fondation par l'Alliance d'un Secrétariat féminin. Ce secrétariat ne fut pas fondé, en raison des profondes divergences qui se manifestèrent sur ce point à l'Assemblée, mais d'autres secrétariats féminins cantonaux ou communaux doivent certainement leur existence à l'intérêt que sut éveiller la conférence de Mme Rudolph.

La Commission pour l'assurance maternelle avait déployé une grande activité malgré les temps difficiles. En 1912, l'Alliance avait publié une brochure intitulée *Loi fédérale sur les assurances et ses avantages pour les femmes*. Puis, sous la direction énergique de Mme Piecznska, la Commission envoya partout des conférencières chargées d'éclairer les femmes et de les gagner à l'idée de l'assurance. La Commission d'action sociale, en revanche, qui avait succédé aux deux Commissions du travail à domicile et du service domestique, fut moins heureuse dans ses résultats. Ce n'était pas la bonne volonté qui lui manquait, mais rien ne semblait lui réussir. En 1916, elle présenta à l'Assemblée de Genève un « projet d'examens civiques volontaires pour la jeunesse féminine suisse » qui éveilla peu d'intérêt.

L'heure était alors favorable au développement de l'esprit national; aussi une communication de Mme Pieczynska rencontra-t-elle meilleur accueil. Il s'agissait de l'instruction civique de la jeunesse féminine suisse, et comme moyen d'introduire la chose, on demandait à l'Alliance des publications à l'usage des mères pour les enfants de 8 à 10 ans, à l'usage des instituteurs et des femmes pour leurs élèves et pour elles-mêmes. Deux petits livres furent présentés à l'Assemblée: l'un de Mme Bleuler-Waser, *Funken vom Augustfeuer*; l'autre de Mmes Pieczynska et Lea Burger, l'*A. B. C. de l'éducation nationale*. En outre, dans plusieurs villes des conférences furent organisées sur l'éducation civique de la femme.[1]

C'est à la même époque que la Nouvelle Société Helvétique créait sa « Semaine suisse ». L'Alliance fut sollicitée de lui prêter son aide, ce qu'elle accorda volontiers. La présidente remarqua ironiquement, dans son rapport annuel, que la Nouvelle Société Helvétique, qui écarte habituellement l'élément féminin et n'accepte aucune femme parmi ses membres, ne peut faire autrement que de s'apercevoir qu'on n'arrive à rien, aujourd'hui, sans les femmes, constatation remarquable et certainement premier pas vers le progrès. Elle mentionna aussi l'appui donné par l'Alliance à deux pétitions, l'une en faveur des Arméniens, l'autre demandant au Conseil fédéral de restreindre les privilèges des bouilleurs de crû.

Lorsque, en 1917, l'Alliance siégea à Aarau, elle dut tout d'abord décider si elle voulait prendre l'initiative de convoquer en 1921 un IIme Congrès suisse des Intérêts féminins, et si elle devait, dans ce cas, charger son Bureau de se mettre en rapport avec les Associations de femmes et les Associations mixtes ou ayant à leur programme des questions d'intérêt féminin, afin d'élaborer en commun un programme. Après quelques hésitations motivées par l'état de guerre, l'Assemblée accepta ces propositions.

L'Alliance s'étant entre temps agrandie et comptant plus de 90 Sociétés affiliées, une revision des statuts s'imposait: il s'agissait avant tout de faire disparaître le paragraphe exigeant l'unanimité dans les votes de l'Assemblée. Cette disposition avait eu son utilité autrefois, mais était maintenant devenue gênante; cependant, elle tenait à cœur aux fondatrices de

[1] Notamment à Genève, par les soins de l'Union des Femmes. *(Réd.)*

---

est celle qui fait de bonne cuisine, qui met en œuvre sa propre élégance et celle de sa maison et qui sait faire accroire à son mari que lui seul a la supériorité en tout[1].

Certes non, ce n'est pas là « le bréviaire de la femme moderne»! mais plutôt celui de la grande dame d'avant le sisme révolutionnaire de 1848. Rien de cela ne s'adapte à nos démocraties, ni aux impulsions d'activité économique, artistique, sociale et politique de la femme de notre époque, pas plus pour celle qui est mariée et mère que pour la célibataire. Ajoutons encore que le tome II est mieux écrit ou traduit que le premier; à peine y glanerions-nous quelques néologismes encore : *irideschent*, *unicisé*, *infélicité*, Et le lecteur, qui aura la patience de le lire glânera de fines remarques de détail d'un esprit observateur, mais qui n'a pas su s'élever à la psychologie scientifique, sans forcer ses synthèses, en raison d'un parti-pris d'antiféminisme et d'antimodernisme, très représentatif d'une hérédité ancestrale. La *Femme aux prises avec la vie* explique un cas individuel très intéressant pour la psychologie différentielle des sexes : celui de la femme qui s'éleva par l'étude, pour retomber ensuite dans le sillon traditionnel de plusieurs siècles d'hérédité de femmes vassales de l'homme.

Marguerite Evard.

[1] Voir la *Revue de Genève*, avril 1923 : le *Bonheur dans le mariage*, par Mme Gina Lombroso-Ferrero, ou le *Mouvement Féministe* du 29 mai 1923.

l'Alliance et à ses membres anciens, qui l'abandonnèrent à regret. Nous devons constater que, depuis lors, toutes les décisions importantes, ont été, comme auparavant, votées à l'unanimité! *La tâche de la femme dans l'éducation civique de notre jeunesse* et *l'organisation d'associations ménagères* furent les sujets traités à Aarau en séances publiques, et ces deux exposés parurent plus tard sous forme de brochures.

Au cours de la guerre, de nombreuses requêtes de pays étrangers parvinrent à l'Alliance; fidèle à sa neutralité, celle-ci dut les écarter, à l'exception de celle qui demandait qu'une enquête fût faite dans les pays en guerre sur les mesures prises pour venir en aide aux mutilés de la guerre et leur assurer une existence indépendante.

En 1918, la grippe empêcha la réunion projetée de l'Alliance à Bâle; une Assemblée restreinte devrait se réunir à Berne en janvier 1919. Entre temps, les événements s'étaient précipités, ébranlant non seulement le monde entier, mais aussi notre pays. A la guerre avait succédé la révolution; une grève générale avait éclaté en novembre, dans toute la Suisse, et, quoique rapidement étouffée, elle agita les esprits. A nous, femmes, elle donna une impulsion nouvelle et aussi quelque espoir de voir aboutir certaines de nos revendications, et en particulier la revendication fondamentale des droits politiques, à l'occasion d'une revision totale de la Constitution proposée au sein du Conseil national. C'est pour cela que figura au programme de l'Assemblée *la revision de la Constitution fédérale et les droits politiques des femmes suisses*. Je crois que toutes les personnes présentes conserveront de cette Assemblée de Berne un souvenir ineffaçable, car il leur fut donné d'entendre deux fondatrices de l'Alliance les exhorter à soutenir la cause du suffrage. Pour la dernière fois, Mlle de Mülinen prit part à l'Assemblée, parlant comme une mère parle à ses enfants; son regard de bonté semblait percer les voiles, cachant cet avenir lointain qui verra le règne de la justice. Avec joie, les Sociétés suivirent leur chef et votèrent la résolution suivante:

L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, dans son Assemblée extraordinaire de déléguées du 22 janvier 1919, à Berne, a adopté à l'unanimité la résolution suivante: L'Alliance nationale, d'accord avec les principes exposés dans la motion remise aux Chambres fédérales, les 4 et 5 décembre 1918, par M. le conseiller national Scherrer-Füllemann, touchant la revision totale de la Constitution fédérale, et MM. les conseillers nationaux Greulich et Göttisheim touchant les droits politiques des femmes, déclare appuyer en principe ces motions, donne pleins pouvoirs à son Comité, et le charge des démarches à faire ultérieurement.

Pour faire suite à cette décision, une lettre fut adressée au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale, lettre qui figure au rapport de 1918 et que reproduisit toute la presse féminine. Mais on sait que nos espoirs furent vains, car la revision totale ne se fit pas, et les femmes n'obtinrent pas le droit de vote, pas plus, du reste, qu'aucun autre droit. Mais, du moins, l'Alliance avait pris clairement position en faveur du suffrage.

(A suivre.) ELISABETH ZELLWEGER.

CORRESPONDANCE

La femme-médecin et les féministes [1].

J'ai pour médecin une femme docteur en médecine. Elle est devenue une amie. Il me semble que je peux mieux qu'à un médecin homme lui raconter mes petites misères morales autant que physiques, les unes étant souvent influencées par les premières.

Je lui demande des conseils pour ma vie, à laquelle, parce que femme, elle sait s'intéresser jusque dans les détails. En cas de maladie, quand j'ai eu recours à elle pour moi ou pour les miens, elle m'a aidée dans diverses organisations. Sa compréhension des situations, ses conseils judicieux, son esprit pratique ont beaucoup contribué au traitement réussi des malades et à leur guérison. La femme médecin peut, dans ses visites, donner des « coups de main », montrer des soins, ce qu'on ne demande guère au médecin homme.

Il n'y a pas jusqu'à cette touchante attention d'apporter des fleurs au défunt qu'elle a soigné, d'assister au culte funèbre, qui ne rende la femme médecin sympathique et en fasse une véritable amie. C'est là une délicatesse bien féminine.

Reconnaissons cependant que la sympathie est un penchant naturel, que la sympathie et la confiance ne s'expliquent ni ne se raisonnent, que si elles existent heureusement souvent entre deux femmes, l'une traitante, l'autre traitée, le fait de se comprendre mieux avec un médecin d'un autre sexe est aussi très admissible.

J'ai constaté chez les deux médecins femmes que je connais le mieux un dévouement et un sacrifice de soi-même que, je le déclare sans vouloir juger mal leurs collègues masculins, l'on ne trouverait pas facilement chez eux. Il s'agit bien là du tempérament de la femme qui sait se donner de cœur, de tout son cœur, à sa tâche, et ne peut autrement que compléter son devoir professionnel, ses connaissances scientifiques, par la vraie charité.

On n'empêchera pas, malgré l'égalité des aptitudes chez les deux sexes, malgré la mission élevée que fait de sa profession la femme médecin, que beaucoup n'auront pas confiance en elle. Il ne faut voir là aucune mauvaise pensée; c'est encore persistante la vieille idée que la femme est moins capable pour les études supérieures. Comme il n'y a pas beaucoup de médecins femmes, si appréciées soient-elles, elles ne font pas grande concurrence à leurs collègues masculins.

Une abonnée.

[1] Voir les numéros 197 et 198 du *Mouvement Féministe*.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Réunion annuelle des Présidentes de Sections.

Cette réunion, due à l'initiative de Mlle Dutoit (Vaud) et de Mme Vischer-Alioth (Bâle), a eu lieu le 9 novembre, à Berne, et a admirablement réussi. Treize Sections et sous-Sections de l'A. S. S. F. étaient représentées. L'ordre du jour, très copieux, avait d'autre part été soigneusement préparé par les initiatrices, qui avaient demandé sur chaque question des rapports introductifs, permettant de sérier les sujets à discuter et de grouper les suggestions et observations à formuler. L'accès des femmes aux Commissions officielles et les difficultés que rencontrent les groupements féminins à faire admettre des candidates, alors que toutes les nominations en cette matière sont réglées par le credo politique des partis; la propagande parmi la jeunesse et à l'école; la propagande au moyen du cinéma, les possibilités d'organisations d'une journée féministe, fournirent matière à de très intéressantes discussions et à des décisions de principe extrêmement utiles; mais nous mettons hors pair les longs débats sur la propagande par la presse, qui ont prouvé combien nos suffragistes suisses se rendent compte du merveilleux instrument pour répandre leurs idées que peut leur offrir le journal moderne, aussi bien le journal spécialement féministe que le grand quotidien ou la revue d'actualités illustrées. Il est à souhaiter que les suggestions formulées à cette réunion soient examinées de très près et mises promptement à réalisation par les Sections de l'A. S. S. F. — Pour terminer, et bien que cette séance eût été convoquée spécialement pour étudier les meilleurs moyens de propagande à la lueur des expériences faites, le C. C. a saisi l'occasion de cette réunion pour faire part d'une communication qui allait être adressée peu après aux Sections: l'offre par la fondation Leslie (Etats-Unis d'Amérique) à l'Association suisse d'une certaine somme pour intensifier sa propagande, à condition qu'une somme au moins équivalente soit recueillie en Suisse même, par les soins des suffragistes de ce pays. Les idées émises à ce sujet et l'intérêt témoigné sont d'un bon augure, alors que, constamment, au cours de l'examen des propositions à l'ordre du jour, jaillissait l'exclamation: « Voilà ce que nous pourrons faire avec l'argent Leslie! » — On ne peut que souhaiter que ces réunions annuelles deviennent une institution régulière, car elles permettent, par leur caractère intime et privé, des discussions plus fructueuses en même temps qu'une prise de contact plus étroite entre les participantes que les grandes assises annuelles des Assemblées générales, qu'à notre avis, elles complètent très heureusement. E. GD.

Nouvelles des Sections.

MONTREUX. — Le Comité du Groupe suffragiste de Montreux s'est rapidement réorganisé après le départ de sa regrettée présidente, Mme Gilliard-Linder, reprise en quelques mois. Il s'est réuni en octobre, dans son local du Foyer, a constitué un bureau, et a décidé le programme d'hiver. Il a été convoqué par les Comités des deux autres Sociétés féminines de Montreux, l'Union des Femmes et la Ligue des Femmes abstinentes, afin d'organiser une soirée musicale et littéraire avec buffet payant. Cette soirée, dans laquelle le Suffrage a produit une représentation cinématographique de Jackie Coogan, était destinée à payer les loyers respectifs des trois Sociétés. La recette, à peu près 300 fr., atteindra ce but. — Le

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne.**

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc , pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06
44, rue Martheray, 44 *Chèques postaux II,* **1353**

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant.
Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays !!**